

Le Socialiste

41e année - Rs 5.00 - No 10518 - JEUDI 19 JANVIER 2023 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Le FSI et Andersen procèdent au lancement de Tax Series 2023 à Ebène



Page 3

«Taxez-nous» : des millionnaires demandent aux gouvernements de leur faire payer plus d'impôts

Page 3



Une Frappe de Harvey Elliott donne le troisième tour de la FA Cup à l'équipe de Jurgen Klopp

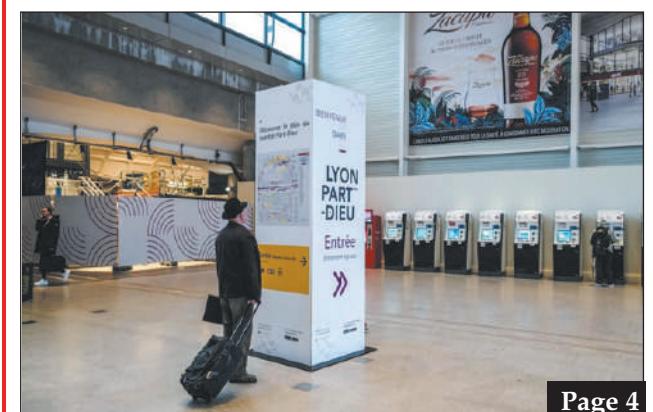
Page 8



FA Cup



Grève du 19 janvier : un jeudi noir se dessine contre la réforme des retraites en France



Page 4

La pire épidémie de grippe aviaire de l'Histoire ne donne aucun signe d'essoufflement



Page 5

Coupe d'Angleterre : la BBC victime d'un canular osé avant Wolverhampton-Liverpool



Page 5

Les Latics reviennent de l'arrière pour la victoire

Page 8

A la télé aujourd'hui



06.00 Local: Rodrig - Klip Seleksion
07.00 Local: Rodrig Mo Pei
07.30 Local: Ero Deryer Rido
08.05 Local Prod: Elle
09.25 Doc: High Velocity
10.40 Local: Saveurs Plus
12.00 Le Journal
12.30 Tele: Fierce Angel
14.35 D.Anime: Briko
14.52 D.Anime: Cat & Keet
15.27 D.Anime: Sissi
15.40 D.Anime: Where's

Waldo

17.05 D.Anime: Voltron
17.32 Mag: Bricks 'O' Brian
18.00 Live: Samachar
18.30 Serial: Jijaji Chhat Par Hain
18.56 Local: Tirth Yatra
19.30 Le Journal
20.30 Film: I Am 24
Starring Rajat Kapoor, Ranvir Shorey, Neha Dhupia



07.00 DDI Live
09.58 Serial: Agniphera
12.00 Film: Boot Polish
14.17 Mag: DDI Mag
15.00 Live: Samachar
15.22 Saare Tujhyachsathi
15.45 Serial: Bommarillu
16.02 Sondha Bandham
16.26 Serial: Ishq Zahe Naseeb
16.41 Saaton Vachanwa

Saath Nibhaib Sajna

17.09 Bhakharwadi
17.35 Local: Amrit Vaani
17.45 Local: Bhajan Sandhya
18.00 Serial: Ancient Detective
18.30 Mag: DDI Mag
19.30 Serial: Radha Krishna
20.04 Local: Les Grandes Lignes
21.20 Film: Borrowed Time With Eric Roberts, Louis Mandylor



06.00 Mag: Motorweek
06.24 Mag: Vous Et Nous
06.57 Mag: Arts.21
07.55 Fine Arts Sculptures
11.43 Mag: Motorweek
12.09 Local: Vous Et Nous
12.37 Doc: World Heritage
13.38 Let's Go All To The Sea
15.37 Mag: Focus On Europe

17.27 Mag: Motorweek
18.00 Mag: Eco India
18.26 Mag: Shift
19.30 Mag: Tomorrow Today
20.01 Doc: Skuld, A Look Into...
20.30 Local: News (English)
20.50 Doc: Fine Arts Sculptures
21.48 Les Grands Mythes
22.55 Doc: Can't Pay, Won't Pay!
23.00 Doc: China's New Silk Road
23.38 Doc: Foodland
23.41 Mag: Eco India



01.21 Film: Badland
03.13 Serial: Scorpion
03.54 Film: Eaten By Lions
05.25 Tele: Tour De Babel
06.13 Serial: Queens Of Mystery
06.55 Film: Badland
08.50 Serial: Anomalia
09.30 La Beaute Du Diable
10.19 Tele: Fierce Angel
11.05 Serial: Scorpion

12.00 Film: Eaten By Lions
13.30 Tele: Tour De Babel
14.40 Film: Badland
16.40 Serial: Anomalia
17.15 Serial: Queens Of Mystery
18.05 Tele: La Beaute Du Diable
19.00 Tele: Fierce Angel
19.36 Serial: Hank Zipzer
20.05 Tele: L'envers Du Paradis
20.30 Serial: Queens Of Mystery
21.15 Serial: Kojak



07.00 Film: Himmat
12.03 / 20.26 - Radha Krishna
12.33 / 21.01 - Anupamaa
13.02 / 21.31 - Mere Sai
13.28 / 21.56 - Kismat Ki Lakiron Se
13.55 / 22.20 - Yeh Teri Galiyan
14.00 / 22.52 - Patiala Babes

14.25 - Mag 100 Year Of Indian Cinema
15.00 / 21.46 - Bade Acche Lagte Hai 2
15.40 Film: Barsaat
Starring Bobby Deol, Priyanka Chopra, Bipasha Basu
18.00 Samachar
18.30 Kundali Bhagya
18.59 Udaariyaan
19.31 Kuch Rang Pyar Ke...
20.01 Sasural Simar Ka 2
20.36 Radha Krishna

La doyenne de l'humanité s'éteint à 118 ans

Le paradis ne pouvait attendre plus longtemps: la doyenne de l'humanité, la Française sœur André, est décédée mardi à 118 ans, après une vie marquée jusqu'au bout par le goût des autres et un humour ravageur.

À quelques jours de ses 119 ans, «elle est décédée à 2h du matin. Il y a une grande tristesse, mais elle le voulait, c'était son désir de rejoindre son frère adoré. Pour elle, c'est une libération», a annoncé à l'AFP David Tavella, chargé de la communication à l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Sainte-Catherine-Labouré de Toulon (sud), sur la côte méditerranéenne où elle résidait.

Depuis plusieurs années, cette femme née Lucile Randon le 11 février 1904 à Alès (sud), ne cachait pas une certaine lassitude: elle souhaitait «se retirer de cette affaire». Mais «le bon Dieu ne m'entend(ait) pas», avait-elle confié à l'AFP en janvier 2022, lors d'une longue rencontre.

Clouée sur un fauteuil roulant, aveugle, sœur André regrettait d'être moins mobile et d'avoir perdu en partie ses capacités.

«On dit que le travail tue, moi c'est le travail qui m'a fait vivre, j'ai travaillé jusqu'à 108 ans», racontait-elle en avril 2022, lorsqu'elle avait été faite doyenne de l'humanité, après le décès à 119 ans de la Japonaise Kane Tanaka.

Aucun organisme officiel n'attribue ces titres de doyen ou doyenne, mais les spécialistes s'accordaient pour dire que sœur André était jusqu'à présent la personne la plus âgée vivante dont l'état civil avait été vérifié.

Le livre Guinness des records avait lui aussi acté ce record le 25 avril.

Elle a résisté à la COVID

Dans sa maison de retraite de Toulon, elle aimait toujours goûter un chocolat et boire un verre de porto. Sa vie était ponctuée par une messe chaque matin. Elle se présentait toujours dans ses habits de religieuse, un fichu bleu sur les cheveux.

Elle portait en elle «sa mission de



servitrice des autres», expliquait en avril sœur Thérèse, une autre pensionnaire, certaine que «sa foi profonde» la faisait tenir.

La porte de sa modeste chambre restait toujours ouverte au cas où quelqu'un aimerait passer une tête, car «toute la journée seule avec sa douleur, c'est pas drôle».

En 2021, elle avait traversé le Covid sans aucune difficulté, devenant un symbole d'espérance qui avait suscité un flot de lettres du monde entier. Elle répondait à presque toutes les sollicitations, sauf les demandes de mèches de cheveux ou de recherches ADN !

Elle blaguait régulièrement sur le record à battre, celui de Jeanne Calment, morte à 122 ans à Arles en 1997, dans ce sud de la France qu'elles ont partagé. Mais Jeanne Calment reste donc la personne ayant vécu le plus longtemps dans l'histoire de l'humanité et dont l'état civil a été vérifié.

Partager un grand amour

Issue d'une famille protestante non pratiquante, sœur André, écrit au masculin en hommage à l'un de ses trois frères qu'elle adorait, a été gouvernante à Paris avant de rentrer tardivement dans les ordres, au sein de la compagnie des Filles de la Charité.

Sa mémoire intacte jusqu'au bout, elle partageait beaucoup de souvenirs,

la perte dramatique de sa jumelle Lydie à 18 mois ou son arrivée à Paris. «Je n'avais vécu que dans le Gard, dans une petite ville, moche, j'arrivais dans une ville radieuse. Je m'occupais de deux enfants».

Elle a travaillé officiellement jusqu'à la fin des années 1970 et passé ensuite 30 ans dans un EHPAD en Savoie (centre est) où elle s'occupait de pensionnaires parfois plus jeunes qu'elle, avant d'arriver dans l'établissement toulonnais qui accueille plusieurs religieuses.

Elle attendait toujours avec joie la visite de ses petits-neveux et arrière-petits-neveux ou celle du maire de Toulon, Hubert Falco, qu'elle appréciait beaucoup, et qui a exprimé «son immense tristesse», surtout depuis qu'il n'avait pas hésité à se mettre à genoux pour lui refaire ses lacets.

De son long passage sur terre, sœur André aura inlassablement conseillé «toujours d'aimer sans restriction, d'aimer sans rien attendre en retour, car quand on aime les autres, quand on va vers les autres, on n'a pas peur de l'inconnu», expliquait David Tavella, devenu son confident.

Car comme elle le disait, s'il devait y avoir deux buts dans une vie, ce serait de «partager un grand amour et de ne pas transiger sur ses besoins».

Greta Thunberg arrêtée quelques heures près de la ZAD de Lützerath en Allemagne

La militante écologiste suédoise participait à une manifestation contre l'extension d'une mine de charbon dans l'ouest du pays. Elle a été libérée après quelques heures de garde à vue.

Venue protester contre l'extension d'une mine de charbon dans l'ouest de l'Allemagne, la militante écologiste suédoise Greta Thunberg et d'autres manifestants ont passé quelques heures en garde à vue, mardi 17 janvier, a annoncé la police locale.

Le groupe de manifestants avait été interpellé après s'être approché de la mine, une immense fosse d'où est extrait le lignite, un combustible particulièrement polluant.

«Ils ont été transportés en bus hors de la zone dangereuse», leur identité a été vérifiée, puis ils ont été relâchés, a affirmé à l'Agence France-Presse un porte-parole de la police locale, précisant que cela avait duré «plusieurs heures».

Sur des photos, Greta Thunberg, vêtue de noir, est montrée tenue par des policiers, puis portée par eux dans le cadre de son évacuation.

La militante suédoise est en Allemagne depuis plusieurs jours pour soutenir les opposants à l'extension de la plus grande mine à ciel ouvert du pays, dans le bassin rhénan, qui doit prochainement engloutir le hameau de Lützerath.

Ce hameau, occupé par des défenseurs du climat qui voulaient empêcher sa destruction, a été évacué par la police. Plusieurs centaines de personnes réfugiées dans des arbres et des fermes abandonnées ont été délogées par les forces de l'ordre.

Malgré la fin de l'opération policière, qui a duré plusieurs jours, les opposants ne désarment pas. Ils avaient organisé, samedi, une manifestation qui a réuni plus de 15 000 participants venus de toute l'Allemagne. Des échauffourées ont fait plusieurs dizaines de blessés

parmi les militants et les forces de l'ordre. La police a été accusée de violences.

L'Allemagne accusée de renoncer à ses engagements climatiques

Les actions de protestation se sont poursuivies, mardi, avec des occupations de voies de chemin de fer, des blocages de routes et de bâtiments, notamment dans l'ouest du pays.

La mine de lignite, qui appartient au groupe énergétique allemand RWE, se situe entre Cologne et Düsseldorf. Son extension, prévue depuis plusieurs années, est jugée nécessaire pour la sécurité énergétique de l'Allemagne, qui doit compenser l'interruption des livraisons de gaz russe.

Les militants écologistes estiment, eux, que les réserves actuelles de lignite sont suffisantes et dénoncent de la part du gouvernement allemand un grave renoncement à ses engagements climatiques.

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Le FSI et Andersen procèdent au lancement de Tax Series 2023 à Ebène

Le Financial Services Institute (FSI), en collaboration avec Andersen (Mauritius) Ltd, a lancé, une formation sur Tax Series 2023 sur le thème 'Demystifying the Mauritian Tax Administrative System', au Hennessy Park Hotel, à Ebène.

Le ministre des Services Financiers et de la Bonne Gouvernance, M. Mahen Kumar Seeruttun ; le directeur de la Mauritius Revenue Authority (MRA), M. Mahmad Oozeer ; et d'autres personnalités étaient présentes pour l'occasion.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Seeruttun a indiqué que cette initiative a réuni le FSI et Andersen (Mauritius) Ltd dans une collaboration public-privé visant à améliorer la compréhension, l'application pratique et la conformité des lois locales et internationales pertinentes liées à la fiscalité. "Je crois que cette proposition public-privé avec son calendrier d'événements d'alphabétisation tout au long de l'année est la première du genre visant à minimiser la complexité fiscale et à éléver le niveau de sensibilisation et de conformité des contribuables", a-t-il souligné.

En outre, le ministre a souligné qu'afin de maintenir la bonne réputation auprès des normalisateurs internationaux tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Union européenne, il était essentiel d'inclure une culture de respect des lois fiscales locales et internationales qui mettent le pays au même niveau que d'autres centres financiers internationaux (IFC) établis et réputés.

À cet égard, il a réitéré l'importance d'une formation spécialisée dans le domaine de la fiscalité, de la gestion de fonds ou de la gestion de patrimoine, entre autres, ajoutant que ces séries fiscales étaient les bienvenues en tant que nouveau chapitre du calendrier de formation du secteur des services financiers. "L'un des domaines prioritaires pour le secteur des services financiers cette année est le



développement des talents afin de garantir que nous disposons des compétences requises pour répondre aux besoins de l'avenir", a déclaré M. Seeruttun.

En outre, le ministre a fait remarquer que l'apprentissage continu en matière d'éducation financière était au cœur de la prospérité économique globale. Sur cette note, il a annoncé que le secteur des services financiers mettait en place une série de cours et de programmes de formation visant à tirer parti des forces des personnes, car de telles campagnes d'éducation contribueraient à forger la culture et l'attitude de conformité nécessaires au sein de la population.

S'exprimant sur la Tax Series 2023, M. Seeruttun a souligné que celles-ci visaient à démystifier les problèmes complexes du système d'administration fiscale et fourniraient des informations inestimables du point de vue du régulateur ainsi que des experts fiscaux. "Chaque IFC a besoin d'une équipe solide de professionnels et de conseillers fiscaux qui maîtrisent le système d'administration fiscale et détiennent l'expertise nécessaire pour naviguer dans le

système d'administration fiscale pour et au nom des clients et des investisseurs", a-t-il déclaré.

En outre, le ministre Seeruttun a félicité le MRA pour ses efforts louables dans la modernisation du système d'administration fiscale du pays, ajoutant que les efforts du MRA au fil des ans avaient abouti au score remarquable atteint par Maurice, qui a bondi à la cinquième position dans l'évaluation de la facilité de la Banque mondiale. Indice du paiement des impôts.

M. Oozeer, s'exprimant au nom du directeur général de la MRA, M. Sudhamo Lal, a souligné que le monde de la fiscalité était en constante évolution avec des développements technologiques prononcés qui avaient un impact direct et indirect sur le système fiscal. "Il est donc essentiel que nos collaborateurs apprennent, comprennent et communiquent les changements qui se produisent en matière de fiscalité, tant au niveau local qu'international, car la fiscalité a une incidence importante sur notre secteur des services financiers et peut affecter son attrait et sa viabilité", a-t-il souligné.

En outre, le directeur a salué le partenariat entre le FSI et des professionnels de la fiscalité tels qu'Andersen pour leurs initiatives visant à dispenser des formations d'experts en fiscalité et à diffuser les connaissances fiscales. Sur cette note, M. Oozeer a appelé le milieu universitaire à être en dialogue constant avec les professionnels de la fiscalité et l'administration fiscale afin de connaître les besoins de l'industrie en termes de compétences et d'expertise.

"Le niveau de conformité volontaire", a-t-il souligné, "dépend de la littératie fiscale de la population". A cet égard, M. Oozeer s'est appesanti sur certaines initiatives prises par le secteur des services financiers visant à sensibiliser davantage la population à la fiscalité, notamment : la publication de guides, de brochures et de dépliants ; plusieurs campagnes d'éducation et de sensibilisation, bon an mal an, auprès des parties prenantes ; et éduquer les élèves sur la fiscalité en introduisant quelques notions de base sur la fiscalité à Maurice dans le programme scolaire en 7e année.

"Au niveau du MRA, une initiative majeure qui sera promue en 2023 sera le concept de 'gouvernance fiscale' car notre objectif sera d'apporter un changement de culture au sein des grandes entreprises avec une implication renforcée du conseil d'administration des grandes entreprises dans la stratégie fiscale de ces entreprises », a indiqué le directeur.

M. Oozeer a souligné que la mondialisation et la numérisation croissantes avaient ajouté des couches de complexité au système fiscal et à l'administration fiscale en maintenant ou en améliorant la conformité fiscale. "Par conséquent, le défi pour nous tous est de nous adapter au nouvel ordre mondial en travaillant ensemble, en partageant nos points de vue et nos idées, et en publiant des documents, des articles, des magazines pour l'autonomisation de chaque acteur fiscal", a-t-il souligné.

«Taxez-nous» : des millionnaires demandent aux gouvernements de leur faire payer plus d'impôts

Dans une lettre ouverte adressée aux participants du Forum économique de Davos, plus de 200 millionnaires et milliardaires réclament à payer davantage de taxes pour "le bien commun".

«Taxez-nous, les riches. Et taxez-nous maintenant.» À l'occasion du Forum économique de Davos, plus de 200 millionnaires appellent, dans une lettre ouverte notamment relayée par Oxfam France mercredi 18 janvier, à taxer davantage les plus grosses fortunes pour "le bien commun".

"En tant que millionnaires, nous savons que le système fiscal actuel n'est pas équitable", écrivent ces signataires issus de treize pays différents, estimant que cela est à l'origine de l'érosion de la confiance entre la population ordinaire et eux.

"Alors que le monde a traversé d'immenses souffrances ces deux dernières années, la plupart d'entre nous peuvent dire que leur richesse a augmenté pendant la pandémie – mais honnêtement, peu d'entre nous, voire aucun, peuvent affirmer qu'ils payent leur juste part d'impôts", notent-ils. "Pour le dire simplement, pour rétablir la confiance, il faut taxer les riches. Le monde - et chaque pays qui en fait partie - doit donc exiger que les riches paient leur juste part."

Parmi les signataires de cette lettre figurent notamment l'acteur américain Mark Ruffalo, le premier investisseur d'Amazon, Nick Hanauer, la productrice américaine Abigail Disney, petite nièce de Walt Disney et son héritière ou



encore Gemma McGough, self-made-woman britannique de 40 ans, fondatrice de la branche anglaise de l'association Patriotic Millionaires, à l'origine de cet appel.

"Abolir les milliardaires"

Cet appel intervient alors que les grandes fortunes se sont envolées au cours des dix dernières années et notamment pendant la pandémie de Covid-19. Selon Oxfam, les dix milliardaires les plus riches de la planète ont ainsi doublé leurs richesses depuis 2020.

"Les inégalités économiques ont atteint des niveaux extrêmes et dangereux", écrit l'organisation internationale

dans son rapport annuel sur les inégalités publié mardi, au moment du coup d'envoi d'une semaine d'échanges des élites économiques et politiques à Davos.

Or, "la concentration extrême des richesses mine la croissance économique, corrompt les politiciens et les médias, corrode la démocratie et augmente la polarisation", écrit Oxfam, ajoutant que les inégalités sont devenues "une menace existentielle pour nos sociétés, paralysant notre capacité à endiguer la pauvreté", et mettent "l'avenir de la planète (...) en péril".

Selon l'organisation internationale qui milite pour une division par deux du nombre de millionnaires et milliardaires d'ici 2030 puis à "abolir" les milliardaires à plus long terme, la taxation a ainsi un rôle "crucial" à jouer. Dans son rapport, elle propose un impôt exceptionnel sur la fortune, une taxe sur les dividendes, et une hausse de l'imposition sur les revenus du travail et du capital des 1 % les plus riches.

Selon une étude de la Fight Inequality Alliance, un prélèvement de 2 % par an pour les millionnaires et de 5 % par an pour les milliardaires pourrait générer 2 520 milliards de dollars par an - "de quoi sortir 2,3 milliards de personnes de la pauvreté, fabriquer suffisamment de vaccins pour le monde entier ou encore fournir des soins de santé et une protection sociale à tous les habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire", assure Oxfam.

Grève du 19 janvier : un jeudi noir se dessine contre la réforme des retraites en France

Un jeudi de grèves, de manifestations et de "galère" pour les usagers : aujourd'hui se sera le coup d'envoi de la mobilisation contre la réforme des retraites en France, le voile s'est levé, mardi, sur l'ampleur des perturbations attendues dans plusieurs secteurs-clés, en premier lieu les transports et l'éducation.



Une forte mobilisation attendue dans les écoles

"École fermée le 19 janvier" : à Marseille comme ailleurs, des pancartes ont commencé à apparaître sur les portails. "Toute l'équipe enseignante sera en grève", précise l'une d'elles.

Preuve que la réforme des retraites, qui vise à relever l'âge légal de départ à 64 ans, "est une préoccupation majeure" pour les enseignants, selon Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire. Environ 70 % de grévistes sont attendus dans les écoles maternelles et élémentaires.

La colère des profs, aiguisée par l'ouverture, mercredi, des négociations sur les revalorisations salariales dans l'Éducation, ne devrait pas épargner non plus collèges et lycées. Des blocages d'établissements par des lycéens sont également à prévoir.

Trafic très perturbé à la SNCF et à la RATP

La grève de jeudi, première journée de mobilisation contre la réforme des retraites, sera très suivie dans les transports avec quasiment aucun train régional, très peu de TGV et un métro tournant au ralenti à Paris.

Sur les lignes TGV, on ne comptera qu'entre 1 train sur 3 et 1 train sur 5 en fonction des axes. L'axe Atlantique est le plus touché avec 1 train sur 5 en circulation seulement. SNCF Voyageurs prévoit aussi 1 train sur 3 sur l'axe Nord, le Sud-Est et pour ses Ouigo et 1 train sur 4 sur l'axe Est.

Mais c'est surtout le trafic régional qui sera quasiment arrêté, avec seulement 1 TER sur 10 en moyenne et une fréquence à peu près identique pour les lignes Transilien et certains RER.

Seul le RER A (géré par la RATP) tire son épingle du jeu avec 1 train sur 2 aux heures de pointe et 1 sur 4 en heures creuses, un rythme à peu près similaire à celui du RER B (1 train sur 2 ou 3). En revanche, les RER C, D et E ne verront qu'1 train sur 10 circuler. Même chose pour les lignes de Transilien J, K, L, N et P. La circulation sera carrément interrompue sur la R.

À Paris, trois lignes de métro seront totalement fermées (8, 10 et 11)

et dix autres ne fonctionneront que partiellement, aux heures de pointe ou sur certains tronçons. Seules les lignes 1 et 14, entièrement automatisées, fonctionneront normalement, avec "risque de saturation", prévient la RATP.

Les perturbations s'annoncent moins importantes que pour la dernière grève du 10 novembre, lors de laquelle sept lignes de métro avaient dû être totalement fermées.

Les Intercités seront eux totalement interrompus, à l'exception d'un aller-retour Paris-Clermont.

Un vol sur cinq annulé à l'aéroport d'Orly

La Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) a demandé aux compagnies aériennes d'annuler préventivement un vol sur cinq à Orly, en raison d'une grève de contrôleurs aériens dans le cadre de la journée de mobilisation contre la réforme des retraites.

"Les compagnies aériennes doivent réduire de 20 % leur programme de vols initialement prévus à l'aéroport de Paris-Orly de 5 h à 22 h 30 le 19 janvier", selon une "notice pour les missions aériennes" (NOTAM) publiée mardi par la DGAC.

Celle-ci, dans un communiqué diffusé dans la foulée, a souligné qu'"un préavis de grève national interprofessionnel dans l'ensemble de la fonction publique et le secteur privé a été déposé par plusieurs organisations syndicales pour la journée du jeudi 19 janvier 2023, en France métropolitaine et Outre-mer. Ce préavis a été relayé par plusieurs syndicats représentatifs des contrôleurs aériens".

Les vols vers l'Outre-mer, nombreux au départ d'Orly, ne sont pas concernés par les annulations, au nom de la continuité territoriale.

Selon le gestionnaire d'Orly, le Groupe ADP, la plateforme aéroportuaire accueillait le mois dernier quelque 530 vols en moyenne par jour au départ ou à l'arrivée. Un peu plus de 100 vols seraient donc annulés jeudi.

La DGAC ajoute qu'"en dépit de ces mesures préventives, des perturbations et des retards sont néanmoins

à prévoir".

Perturbations dans le secteur de l'énergie et des raffineries

Le scénario d'un mouvement reconductible se dessine dans le secteur de l'énergie où "des baisses de production d'électricité" sont à prévoir, a prévenu le leader de la FNME-CGT Sébastien Menesplier, évoquant de possibles "coupures" visant les élus "qui soutiennent la réforme".

La CGT Mines-Énergie a présenté un "plan de bataille" pour obtenir le "retrait pur et simple" du projet du gouvernement. Ce plan prévoit une "reprise en main de l'outil de travail sous toutes ces formes" : "rétablissements de l'électricité et du gaz aux plus précaires, énergies gratuites, coupures ciblées, baisses de production"...

Le syndicat appelle à la grève reconductible à partir du 19 janvier, avec pour ambition de "vraiment désorganiser le travail ou peser sur l'économie" des entreprises, a dit Sébastien Menesplier.

La grève pourrait aussi avoir un impact sur le redémarrage de certains réacteurs nucléaires : "S'il y a des grèves, il n'y aura pas de redémarrage de réacteurs. S'il n'y a pas de redémarrage de réacteurs, il y aura peut-être un manque de capacités de production. (...) On assumera pleinement comme on l'a fait cet automne. Et on attendra qu'on vienne nous chercher".

Une montée en puissance se profile aussi dans les raffineries, avec des préavis de 24 heures jeudi, puis 48 heures la semaine prochaine et 72 heures début février. Au dépôt TotalEnergies de Dunkerque, "les salariés sont très remontés" contre la réforme, affirme le secrétaire CGT Benjamin Salvino qui table sur une activité presque à l'arrêt jeudi, mais sans conséquence immédiate dans les stations-services.

Des pénuries un peu plus nombreuses que d'ordinaire étaient toutefois observées en ce début de semaine, signe d'une possible peur de manquer chez certains automobilistes.

ANNUAL GENERAL MEETING

POLICE WELFARE ASSOCIATION Reg. No.2413 Take notice that on 05.02.2023 at 0900hrs at Tien Tan Hall Justice Street, Port Louis shall be held the Annual General Meeting of the Police Welfare Association. AGENDA: 1. President Report, 2. Audited Report for year 2022, 3.

Estimate budget for year 2023, 4. Auditor for year 2023, 5. Special Resolution to amend the Rules and Regulations as follows (i) Article 8 - Subscription, (ii) Article 30 - Realigning of Death Grant/Permanent Disability Grant with Retiring Benefit, (iii) Article 32 - LOANS, (iv)

Article 39 - Attendance Fee and (v) introduction of Article 40- Medical Insurance Scheme for compliant members of the PWA, 6. Election of the Managing Committee as per Registered Rule 10 & 12 and 7. AOB. In case of no quorum, the Annual General Meeting will be postponed for 19.02.2023 at same venue and time with same agenda except item number 5 Special Resolution to amend the Rules and Regulations. Application to stand as candidate for the Election of the Managing Committee shall reach the Secretary at the office of the Association at 24 Independence Street, Port Louis by registered post at latest 28.01.2023 at noon.

The Secretary

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **THURSDAY the 23rd DAY OF March 2023 at 1.30 p.m.**, in the afternoon shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of BIBI MAHEROON NEISAH BOODHOO against Bibi Saberoon Neisah BOODHOO** of a portion of land of the extent of **57 toises or 216.50 square metres** situate in the district of Riviere Noire, place called Pointe aux Sables and bounded according to a report of Mr R. Foiret, Sworn Land Surveyor, dated 17/08/1979 and registered in Reg A420 No.6778 as follows:- On the 1st side, by a common road of 20 feet on 38 feet or 12.34 metres; On the 2nd side, by Mr Andre Soomarao, a road of 8 feet or 2.60 metres wide in between on 54 feet or 17.54 metres; On the 3rd side, by the surplus of the land of the vendor on 38 feet or 12.34 metres; On the 4th and last side, by M. L. Wilson on 54 feet or 17.54 metres. Together with a storeyed building in concrete blocks under slab of about 2000 square feet existing thereon and generally all that may depend thereon or form part thereof without any exception or reserves, the whole morefully described in title deed registered and transcribed in TV 201508/000986 and in the aforesaid Memorandum of charges filed at the Master's Office All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 16th day of January 2023.

Me. H. B. ALLY ROJUBALLY
Of 501, Sterling Tower, 14 Poudrière Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on **Thursday 02nd day of February 2023 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, New Supreme Court Building, at Corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Licitation prosecuted by 1.- Abdool Mohammad Swaley Abdoola, 2.- Yasmin Bibi Abdoola (née Jawaheer), 3.- Abdool Abdo Abdoola, 4.- Nasima Bibi Abdoola (born Mohamed Saleh), 5.- Yussuf Abdool Satar and 6.- Muhammad Yusuf Abdool Satar against 1.- Rookeea Bibi Luchmun (widow of Abdool Cader Abdoola), 2.- Bilkis Suraiya Abdoola and 3.- Rakiba Johra Fazum, hereacting as mother and legal administratrix of minor Muhammad Ali Yahya Abdool, of a portion of land of the extent of 75 toises (284.90m²) situate at Pointe aux Cannoniers in the district of Rivière du Rempart morefully described in title deed registered and transcribed in Vol 1714/95 together with all that may depend thereon or form part thereof without any exception or reservation and bounded as per memorandum of survey drawn up by Sworn Land Surveyor Muslim Chamroo registered in Register L S 22 No. 16003 as follows:- "Du premier côté par un chemin commun de dix-huit pieds de large, une lisière de terre de quatre pieds de large entre sur laquelle la propriétaire de la portion présentement décrise ainsi que ses ayants droit auront un droit de passage pour accéder au dit chemin commun sur onze mètres et douze centimètres ou trente-six pieds six pouces. Du deuxième côté par le lot no 4 sur vingt-cinq mètres et soixante centimètres ou quatre vingt quatre pieds. Du troisième côté, par le terrain appartenant à M. Désiré Laval Sydney Poussin sur onze mètres et douze centimètres ou trente-six pieds six pouces. Du quatrième et dernier côté, partie encore par le terrain de Désiré Laval Sydney Poussin et partie par un chemin de sortie de douze pieds de large servant de sortie pour le dit terrain de M. Désiré Laval Sydney Poussin sur une longueur totale de vingt-cinq mètres et soixante centimètres ou quatre vingt quatre pieds. This portion of land has been attributed Parcel Identification Number (PIN 1207100066). All parties claiming a right to take inscriptions of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their right before the transcription of the judgment of adjudication, failing which, they shall forfeit such right.**

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 17th day of January 2023.

Me. Feroza Maudarbocus Moolna, SA
of Suite 705, Level 7, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

La pire épidémie de grippe aviaire de l'Histoire ne donne aucun signe d'essoufflement

Une souche particulièrement mortelle et contagieuse de grippe aviaire a décimé en 2022 des millions de volailles d'élevage et d'oiseaux sauvages. Cette nouvelle épidémie de H5N1, la pire enregistrée depuis l'apparition de la maladie, ne semble pas vouloir ralentir. Scientifiques, législateurs et défenseurs des animaux s'inquiètent et cherchent des solutions pour tenter de contenir l'hémorragie.

À près une année noire, l'épidémie de grippe aviaire continue de faire des ravages à travers la planète. Maladie virale qui sévit chez les oiseaux, la grippe aviaire est exceptionnellement contagieuse et mortelle cette saison. En cause, une souche hautement pathogène du H5N1 qui provoque une véritable hécatombe dans les élevages de poulets, dindes, oies ou encore de canards, où la détection d'un seul cas dans une ferme provoque l'abattage de tous les animaux.

Partout à travers la planète, les autorités sanitaires enregistrent des chiffres records d'animaux infectés. Le Japon, qui a dû euthanasier un record de 10 millions de volailles pendant la saison hivernale, a enregistré la semaine dernière un pic de contaminations entraînant des centaines de milliers de nouveaux abattages dans la moitié des préfectures du pays. Aux États-Unis, 58 millions de volailles ont été touchées par la maladie. De son côté, l'Europe connaît l'épidémie la plus dévastatrice jamais observée avec 2 500 foyers d'infection détectés à travers 37 pays entre octobre 2021 et septembre 2022 et environ 50 millions d'animaux euthanasiés durant cette période.

Depuis le retour du virus fin 2021, le rythme des nouvelles infections se maintient à un niveau très élevé et ne présente aucun signe de ralentissement. Au contraire, il semble accélérer. L'épidémie s'est montrée plus virulente à l'automne que l'année passée à la même période, avec un nombre d'élevages infectés supérieur de 35 %, selon les autorités sanitaires européennes.

"Si on prend en compte le nombre d'oiseaux, de fermes et de pays touchés ainsi que la durée de l'épidémie et le nombre de volailles abattues, l'épidémie actuelle de grippe aviaire est la plus importante que nous ayons jamais vue", note le professeur de virologie Ian Brown, expert de la grippe aviaire auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2022, "le virus est parvenu à se maintenir tout au long de l'été en particulier dans les pays d'Europe du Nord. C'est la première fois que cela arrive. La grippe aviaire est devenue une maladie présente tout au long de

l'année", ajoute le scientifique.

Des oiseaux morts partout

Détecté pour la première fois sur une oie domestique dans le sud de la Chine en 1996, le virus H5N1 est apparu périodiquement avant de s'éteindre naturellement ou d'être circonscrit par des campagnes d'abattages préventifs. Traditionnellement, il se diffuse lors des phases de migrations hivernales d'oiseaux sauvages porteurs de la maladie. Le taux de reproduction est particulièrement élevé : un seul individu étant susceptible d'en contaminer jusqu'à 100 par la salive ou d'autres fluides corporels.

Mais cette saison se distingue par la forte diffusion de la maladie durant l'été, une période qui normalement est la moins à risque. Exemple en Écosse, dont la côte offre un refuge idéal pour les oiseaux migrateurs et un grand nombre d'espèces menacées. Le grand labbe ou grand skua, un oiseau marin ressemblant à un goéland, compte une population de 16 000 individus, dont plus de la moitié est concentrée dans le nord-ouest du pays. Quand les colonies écossaises de grand Labbe ont commencé à être décimées cet été, les autorités ont d'abord pensé à une anomalie.

Puis, à l'automne, des oies barnacles de l'archipel norvégien du Svalbard situé dans l'océan Arctique ont commencé à mourir. "D'abord par dizaines, puis par centaines et finalement on a comptabilisé 16 000 décès", explique Claire Smith de la Société royale pour la protection des oiseaux (RSPB). Au printemps 2021, l'organisation estime qu'un tiers des oies barnacles avait été décimé. Les pertes ont continué tout au long de l'été parmi le grand labbe, les fous de Bassan, les mouettes, les oies et même les aigles avec un impact sur les populations d'oiseaux migrateurs et les espèces sédentaires.

En juillet, le gouvernement écossais a décidé de fermer l'accès à certaines îles servant d'habitat à des oiseaux marins. "Il y avait des oiseaux morts partout", raconte Claire Smith. Et le taux de mortalité observé cet hiver n'invite pas à l'optimisme pour l'année 2023. Sur l'île d'Islay, la responsable de la RSPB assure que "le nombre d'oiseaux morts est déjà plus élevé que l'année dernière, alors que nous ne sommes même



pas encore à la fin de l'hiver".

Même si tous les oiseaux ne sont pas sensibles au virus, de nombreuses espèces ont été durement touchées à travers le monde comme les populations de pingouins en Afrique du Sud, de pélicans dalmatiens dans les Balkans ou encore de grues en Israël. Alors que les menaces environnementales se font de plus en plus pressantes, certaines ne pourraient jamais s'en remettre. "Il n'est pas exagéré d'affirmer que des espèces menacées d'oiseaux pourraient s'éteindre", explique Ian Brown.

Les virus peuvent muter avec le temps

Dramatique pour la faune sauvage, l'épidémie actuelle est un cauchemar pour la filière avicole. Avec plus 140 millions de volailles abattues, la grippe aviaire représente un manque à gagner pour les éleveurs et une mauvaise nouvelle pour le consommateur, qui voit les prix de la volaille et des œufs, deux sources de protéines bon marché, grimper en flèche.

Certaines fermes cherchent à mettre en place des mesures de biosécurité et à renforcer l'hygiène des exploitations pour éviter l'apparition du virus. "Mais même avec une bonne hygiène, le virus peut s'introduire", note Ian Brown. "Comme les oiseaux sauvages sont porteurs du H5N1, un seul individu peut facilement voler de ferme en ferme et répandre le virus".

Au Royaume-Uni, des cas d'espèces, qui, a priori ne sont pas sensibles à la grippe aviaire, ont été recensés comme la chouette-effraie et la crécerelle. "Les grandes exploitations avicoles abritent des rongeurs et on pense qu'ils portent le virus sur leur fourrure et le transmettent aux chouettes et aux crécerelles lorsqu'ils chassent ces rongeurs", indique Ian Brown.

Autre particularité cette saison : les cas d'infections de mammifères ont été plus nombreux même si aucune contamination entre mammifères n'a jamais été répertoriée. Chez l'homme, les cas restent rares

et sont le plus souvent bénins. "Pour le moment, le virus n'a pas une grande capacité pour se répandre chez l'Homme mais les virus peuvent muter avec le temps", nuance Ian Brown.

Quelles solutions pour contrôler l'épidémie ?

Dans les semaines qui viennent, l'épidémie ne devrait pas faiblir, alors que la période hivernale, saison favorable à la diffusion du virus, est loin d'être terminée. Pour la première fois, la grippe aviaire a été détectée en Amérique du Sud avec des foyers enregistrés en Colombie, au Pérou, au Venezuela, au Chili et en Équateur. Un véritable défi pour la filière avicole et une menace pour des espèces fragiles comme celles ayant élu domicile sur l'île des Galapagos.

Pour éviter la propagation du virus parmi la faune, les solutions semblent loin d'être évidentes. Abattre ces animaux sauvages serait totalement contraire à l'éthique mais des mesures préventives comme l'isolement des oiseaux infectés peuvent être mises en place sans perturber la vie sauvage.

Au Royaume-Uni, le RSPB réclame également des restrictions sur la chasse et la libération de gibiers à plumes d'élevage pour réduire les risques de contaminations.

Parmi les oiseaux sauvages, les experts s'interrogent sur le développement de résistances au virus. "Il y a des oies barnacles qui sont revenues en Écosse cette année et qui n'ont pas été infectées, soulevant des questions sur la production d'anticorps", explique Claire Smith. "Beaucoup d'espèces d'oiseaux semblent immunisées", à l'image des corbeaux même en cas d'ingestion de la chair d'oiseaux infectés.

Pour les volailles d'élevage, la vaccination apparaît comme la meilleure solution pour réduire les risques de contamination et les besoins d'abattage. Cependant, il est peu probable que toutes les fermes puissent vacciner leurs animaux et un vaccin ne sera pas disponible avant l'été 2023. "Il y a un travail intense pour mener des essais cliniques et la Commission européenne est en train de développer un cadre pour distribuer des vaccins dès l'été prochain", détaille Ian Brown. Selon l'expert de l'OMS, la vaccination des volailles sera inévitable. Alors que l'humanité est entrée dans "l'âge des pandémies" avec le Covid-19, le même constat peut être fait pour les oiseaux. "Nous devons comprendre comment intervenir et contrôler la maladie pour régler le problème. Dans ce contexte, la vaccination aura clairement un rôle clé à jouer".

Coupe d'Angleterre : la BBC victime d'un canular osé avant Wolverhampton-Liverpool

La présentation du match de 32e de finale de Coupe d'Angleterre entre Wolverhampton et Liverpool sur la BBC a été perturbée par des sons provenant manifestement d'un film pornographique diffusé sur le plateau, mardi.

À l'instar que l'ancien attaquant international Gary Lineker interrogait deux consultants, Paul Ince et Danny Murphy, sur le match à venir, des gémissements féminins aussi sonores qu'explicitement sexuels se sont élevés sur le plateau.

« Peux-tu arrêter de faire ce bruit, Danny ? », a d'abord lancé Lineker à son interlocuteur, prenant la chose à la légère et contentant à grand-peine son hilarité.

Les bruits se poursuivent après une interview d'avant-match de Jürgen Klopp, l'entraîneur des Reds, Lineker a passé la parole à un autre ancien joueur, Alan Shearer,



dans la cabine des commentateurs à l'ambiance bien plus feutrée.

« Quelqu'un envoie quelque chose sur le téléphone de quelqu'un, je ne sais pas si vous l'entendez à la maison », a poursuivi Lineker.

Mais quelques minutes après le début du match, le présentateur a publié sur son compte Twitter la photo d'un téléphone portable avec trois emojis hilares et la légende : « Bon, nous avons trouvé ceci scotché au dos du décor. Plutôt marrant comme sabotage ».

L'épisode a beaucoup fait rire sur les réseaux sociaux, mais beaucoup moins la très sérieuse et parfois austère BBC, qui a présenté dans un communiqué ses « excuses si des spectateurs ont pu être offensés » par les bruits.

« Nous enquêtons pour savoir ce qui s'est passé », a-t-elle ajouté.

FFF : enquête ouverte visant Noël Le Graët pour harcèlement moral et sexuel

Le parquet de Paris a indiqué mardi à l'AFP avoir ouvert une enquête pour harcèlement moral et harcèlement sexuel a été ouverte lundi à la suite du signalement pour "outrage sexiste" visant le président de la Fédération française de football Noël Le Graët, mis en retrait de ses fonctions le 11 janvier.

Les nuages s'accumulent au-dessus de Noël Le Graët. Mis en retrait de ses fonctions de président de la Fédération française de football depuis le 11 janvier, le français de 81 ans est visé par une enquête pour harcèlement moral et harcèlement sexuel, a indiqué mardi le parquet de Paris, sollicité par l'AFP.

Ce signalement a été effectué après le témoignage de Sonia Souid, agente de plusieurs internationales françaises, recueilli par les auditeurs de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), selon le quotidien *Le Monde*.

"La seule chose qui l'intéresse [...], ce sont mes deux seins et mon cul"

Sonia Souid a publiquement dénoncé la semaine dernière, auprès du quotidien *L'Équipe* et sur RMC, le comportement jugé sexiste de celui qui préside la FFF depuis 2011.

"Il m'a dit en tête à tête, dans son appartement, très clairement, que si je voulais qu'il m'aide, il fallait passer à la casserole", a-t-elle affirmé. Évoquant ses rapports professionnels passés avec le patron du football français, elle explique avoir eu le sentiment "qu'à chaque fois, la seule chose qui l'intéresse, et je m'excuse de parler vulgairement, ce sont mes deux seins et mon cul".

Le 11 janvier, Noël Le Graët a été "mis en retrait" de la présidence de la fédération par le comité exécutif.

Sollicité samedi par l'AFP, le ministère des Sports avait précisé que la ministre Amélie Oudéa-Castéra avait été informée du signalement, conformément à la procédure, et qu'elle n'avait pas vocation à s'exprimer davantage sur le sujet.

"Je viens de prendre connaissance avec étonnement d'un article du *Monde* faisant état de fuites sur le rapport provisoire en cours de préparation (de l'IGESR)", a réagi



samedi de son côté Noël Le Graët dans une déclaration transmise à l'AFP, après la révélation du signalement dans le quotidien.

"À ce stade je ne connais ni les faits qui me sont reprochés ni les personnes qui en sont à l'origine", avait-il déclaré. "Plus généralement je m'étonne que des informations puissent être divulguées alors même que le rapport provisoire ne m'a pas encore été transmis et que je n'ai pas été en mesure de faire valoir mes observations sur celui-ci".

L'enquête a été confiée à la brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP).

NOTICE IN ACCORDANCE WITH SECTION 36(2)(c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the company "CINE QUANTUM TRANSPORT CO LTD" has by Special Resolution changed its name into "ACCURATE LOGISTIC CO LTD" as evidenced by a Certificate issued under the hand and seal of the Registrar of Companies on 11 January 2023.

Date this 13th day of January 2023
Company Director

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that Louna Paradize Adventures Limited, a Domestic Company, having its registered office at 8th Floor, Ebene Tower, 52, Cybercity. Ebene, Mauritius, is to be removed from the register of companies under Section 309 (1) (d) (i) of the Companies Act 2001.

That the company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001.

That any objection to the removal under section 313 shall be delivered to the Registrar of Companies not less than 28 days after the date of the notice.

Anex Corporate Services Ltd
Company Secretary
Date: 12 January 2023

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 16th day of February, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Courtroom No. 23, 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of : - **DESCRIPTION OF PROPERTY**: Une portion de terrain étant tout ce qui reste (après distraction d'un terrain de la contenance de **SIX PERCHES ET CINQUANTE CENTIEMES (6 1/2 P)** soit **DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE ET TRENTÉ CINQ CENTIEMES METRES CARRES (274.35m²)**, vendu a Mr. Abdool Tayab TAKUN, suivant titre transcrit au Vol 1699/9) d'une portion de terrain de la contenance de **DOUZE PERCHES ET DEMIE (12 1/2 P)** soit **CINQ CENT VINGT SEPT METRES CARRES ET SIX DIXIEMES (527.06m²)** située au quartier de Moka, lieu dit Quartier Militaire et originairement bornée d'après le titre de propriété, transcrit au Vol 557/8 comme suit: D'un cote, par Saffoorah Madarbaccus; du deuxième cote, par un chemin mitoyen et commun; du troisième cote par le surplus de la venderesse et du quatrième cote par Jugdharry ou ayants droit. Together with building existing thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole morefully described in deed transcribed in Volume TV 2757/34 and PIN No.1811020101 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1.- Mr. Abdool Swadick TAKUN; 2.- Mrs. Bibi Afroze CASSIM (Widow of late Abdool Haleem TAKUN); 3.- Mrs. Parveen Bibi TAKUN also called Parween TAKUN and 4.- Mohammad Sehzaad TAKUN - All residing at Bonne Veine Road, Quartier Militaire.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port-Louis, this 17th day of January, 2023

Me. R. BUCKTOWNSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 16th day of February, 2023 at 1.30 pm** shall take place before the Master's Court, Courtroom No. 23, 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches Street, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of: - **DESCRIPTION OF PROPERTY**: Une portion de terrain de la contenance de **Six Cent Quatre Vingt Sept Décimal Cinquante mètres carres (687.50m²)** située au quartier du Grand Port lieu dit Grand Bel Air, Mahebourg et bornée d'après titre comme suit: Du premier côte, par la route publique de Grand Bel Air sur onze mètres cinquante huit centimètres (11mts58cms); Du second cote, par Bahadoor Lane (Route Publique) sur cinquante trois mètres quatre vingt quinze centimètres (53mts95cms); Du troisième cote, par Raouf Bahadoor sur treize mètres soixante douze centimètres (13mts72cms); Du quatrième cote, par le terrain appartenant a Lowlasseea Jodhun, elle-même sur cinquante trois mètres quatre vingt quinze centimètres (53mts95cms). Together with building/s erected/to be erected thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever, the whole as more fully described in deed transcribed in Volume TV 4223/49 and PIN No.1503020027 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against Mr. Dyanand JOODHUN and Mrs Salonee JOODHUN born OOGATHOO, both residing at Royal Road, Grand Bel Air, Mahebourg.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 17th day of January, 2023

Me. R. BUCKTOWNSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on **Thursday the 23rd day of March, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION** prosecuted at the request of Development Bank of Mauritius Ltd having its registered office situate at Chaussee Street, Port-Louis, hereacting as inscribed creditors of (i) Mrs. Eswaree MATADEEN (born SUMOTAH), the Widow of late Narendra MATADEEN; (ii) Mrs. Priya SOUKHEE (born MATADEEN); (iii) Mr. Sanju MATADEEN; (iv) Mrs. Prema DHOONMOON (born MATADEEN); and (v) Mr. Pawan Kumar MATADEEN, all heirs of the late Mr. Narendra MATADEEN of Lallmatie Branch Road, Flacq and exercising all the rights and actions of its debtors in terms of Article 1166 of Code Napoleon in force in Mauritius against 1.- Mrs. Eswaree MATADEEN (born SUMOTAH), the Widow of late Narendra MATADEEN, residing at Shishya Mandal Road, Lallmatie, Flacq; 2.- Mrs. Priya SOUKHEE (born MATADEEN) residing at Giroday Road, Lallmatie; 3.- Mr. Sanju MATADEEN residing at Shishya Mandal Road, Lallmatie, Flacq; 4.- Mrs. Prema DHOONMOON (born MATADEEN) residing at Roshni Road, Fond du Sac; 5.- Mr. Pawan Kumar MATADEEN residing at Shishya Mandal Road, Lallmatie, Flacq; 6.- Dhunwontee MATADEEN (born BOODHOO), the Widow of late Mr. Chitrarekha MATADEEN, Branch Road, Lallmatie, Flacq; 7.- Sundhya Kumaree MATADEEN, residing at Royal Road, Lallmatie, Flacq; 8.- Avinash MATADEEN, residing at Branch Road, Lallmatie, Flacq; 9. Surrita MATADEEN, residing at Vinoba Road, Lallmatie, Flacq; 10.- Chanda Kumari MATADEEN, residing at Branch Road, Lallmatie, Flacq, of the hereunder described immoveable property, viz:-

DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: Une portion de terrain de la contenance de 3,250 m² (étant tout ce qui reste après distraction d'un terrain de quarante perches (1,688.35m²) vendu suivant titre transcrit au Vol TV 681/182 et TV 6678/27 d'une portion de terrain de la contenance originaire d'un arpent dix-sept perches) située au quartier de Flacq, lieu dit Belvedere et originairement bornée d'après titre comme suit: D'un cote, par un chemin commun et mitoyen sur deux lignes mesurant quarante quatre pieds et quatre vingt trois pieds; Du second cote par Roopnarain Gokhool sur trois cent cinquante six pieds; Du troisième cote, par divers sur cent dix-sept pieds; Du quatrième cote, par un chemin commun et mitoyen sur vingt trois pieds et Du cinquième cote, par le surplus du terrain sur trois cent soixante trois pieds. La mesure employée est le pied Français. Together with building existing thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole morefully as described in deed transcribed in Volume TV 1494/59 and PIN No. 1426190102 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immoveable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,
Dated at Port Louis, this 17th day of January, 2023

Me. R. Bucktownsing S.A
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Corner Pope Hennessy & Suffren
Streets, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 23rd day of March 2023 @ 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land of an extent of 4,220m², situate in the district of Flacq, place called Camp de Masque Pavé, as evidenced by title deed duly registered and transcribed in TV 8498/8 and which is bounded as follows:- *Du premier coté, partie par divers sur onze mètres seize centimètres (11m16) et partie par un chemin commun de trois mètres soixante-six centimètres de large, une réserve d'un mètre cinquante centimètres de large entre sur cinquante-six mètres quatre-vingt-seize centimètres (56m96); Du deuxième côté, par le surplus du terrain sur soixante-sept mètres six centimètres (67m06); Du troisième côté, partie par Mons. Kasseean, Mons. Sanjeev Bheekye et Mons. Dev Foolessur sur une longueur totale mesurant soixante-trois mètres quatre-vingt-seize centimètres (63m96); Et du quatrième et dernier côté, par Rivière Coignard, une réserve de seize mètres de large entre sur deux lignes mesurant trente-neuf mètres trente centimètres (39m30) et trente-deux mètres trente-cinq centimètres (32m35).* There exists a residential building on the said plot of land which is occupied by the Respondent. And all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of Bharati SYTHEGADU against Jeet Rai Prakash Sharma FOOLESSUR.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 17th day of January 2023.

Me. Pazany THANDARAYAN
Of 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE IN ACCORDANCE WITH SECTION 36(2)(C) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the company "RAIRSH NUNKOO CO LTD" has by Special Resolution changed its name into "FORTUNER CAR RENTAL LTD" as evidenced by a Certificate issued under the hand and seal of the Registrar of Companies on 24 November 2022.

Date this 26th day of December 2022
Company Director

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 22nd day of June, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius situate at New Supreme Court House, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of **MAUBANK LTD now in the rights of the Mauritius Post and Cooperative Bank against Mr Ashraf Ally GHOORUN residing at Avenue Cardinal No. 2, Les Guibies, Pailles**, of the following immoveable property:- "Une portion de terrain de la contenance de **SEPT CENT TRENTE CINQ METRES CARRES ET TRENTE SIX CENTIEMES DE METRE CARRE (735.36m²) (PIN 1810040100)** située au quartier de **MOKA** lieu dit **Les Guibies, Pailles** et bornée d'après un rapport, avec plan figuratif y joint, dresse par Mons. Malick RAMLACKHAN, Arpenteur Jure, le 05/07/2000 enregistré au Reg: LS39/6749, comme suit:- Du premier cote, par "Claude Delaire Street", sur vingt six mètres huit centimètres 26.08m; Du deuxième cote, partie par Satiadanand Dussoye et Chundrani Gookooluck et partie par Coomaree Ragoonath, sur une ligne brisée en trois parties mesurant seize mètres cinquante centimètres 16.50m, treize mètres 13.00m et quinze mètres quarante deux centimètres 15.42m respectivement; Du troisième cote, par divers propriétaires, sur vingt huit mètres cinquante centimètres 28.50m; Et du quatrième et dernier cote, par le ruisseau St Louis et un Temple, sur une longueur totale de vingt trois mètres dix neuf centimètres 23.19m. Au sus dit rapport du dit Monsieur Malick RAMLACKHAN, Arpenteur Jure, il a été fait observer:- (i) Que le terrain est traversé par le Ruisseau St Louis occupant une superficie de cent dix huit mètres carres et trente deux centièmes 118.32m²; (ii) La réserve du cote Ouest occupant une superficie de deux cent dix neuf mètres carres et quarante sept centièmes 219.47m²; (iii) Et l'autre réserve du cote Est occupant une superficie de cent quatre vingt un mètres carres et trente huit centièmes 181.38m². The whole morefully described in an authentic deed duly registered and transcribed in TV 201601/000931. There exists on the aforesaid portion of land a concrete building under concrete slab. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 16th day of January, 2023.

Mrs S. SONAH-ORI
Of Suite 114, 1st floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 22nd day of June, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius situate at New Supreme Court House, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of **MAUBANK LTD now in the rights of the Mauritius Post and Cooperative Bank against Mr Ashraf Ally GHOORUN, residing at Avenue Cardinal No. 2, Les Guibies, Pailles**, of the following immoveable property:- "Une portion de terrain de la contenance de **NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE METRES CARRES (993m²) (PIN 1317130758)** étant le lot No. 2 située au quartier de la **RIVIERE DU REMPART** lieu dit **Saint Francois** et bornée d'après un rapport, avec plan figuratif y joint, dresse par Monsieur Mahumud Said HASAN MIYAN, Arpenteur Jure, le 22/04/2011 enregistré au Reg: LS72/2142, comme suit:- Du premier cote, par un chemin commun de cinq mètres quatre vingt dix centimètres 5.90m de large, une réserve d'un mètre cinquante centimètres 1.50m de large entre, sur vingt et un mètres quarante huit centimètres 21.48m; Du deuxième cote, par le Lot No. 1, sur quarante cinq mètres quatre vingt neuf centimètres 45.89m; Du troisième cote, par les lots 5 et 4, sur vingt et un mètres quarante six centimètres 21.46m; Et du quatrième et dernier cote, par le Lot No. 3, sur quarante six mètres soixante et onze centimètres 46.71m. The whole morefully described in an authentic deed duly registered and transcribed in TV 201510/000038. The aforesaid portion of land is bare land. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 16th day of January, 2023.

Mrs S. SONAH-ORI
Of Suite 114, 1st floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 13th day of January, 2023 has been filed in the Master's Office, the Memorandum of Charges containing all the Clauses, Charges and conditions pursuant to which shall take place before the Master's Court, the **SALE BY LICITATION** the here-under described immoveable property viz:- A portion of land of the extent of **276 M2** situate in the District of Riviere Du Rempart, place called "Melle Jeanne", Goodlands, transcribed in TV 3499/46 and bounded as per the Memorandum of survey of late Mr. S L S Topsy as follows, viz:- (a) On the first side by the land belonging to Purmanand Bhugaloo on 17.80m (b) On the second side by the public road called "Kalmaye Road" on 16.20m; (c) On the third side by the land belonging to Rajkaran Bhugaloo on 18.40m; (d) On the 4th and last side by the land belonging to Heirs Tirbohun on 14.60m — together with a ground floor concrete building under concrete slab consisting of 4 rooms, drawing rooms, kitchen, corridor, toilet and bathroom and a garage and a storey found on the slab of the ground floor consisting of 3 bedrooms, drawing room, kitchen, bathroom and toilet. — together with all that depends and form part thereof without any exception or reservation. The premises are provided with electricity and water supply installations. **The said sale is prosecuted at the request of Suttee BHUGALOO, Veedyanand BHUGALOO, Rekha BHUGALOO and Pritame BHUGALOO against Dayanand BHUGALOO, Swetaa BHUGALOO, Sarvesh BHUGALOO, Sneha BHUGALOO, Pratima CHUMROO, Dhikseeta JHOOMUCK, Gajraj JHOOMUCK and Kalicharan JHOOMUCK.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 16/01/2023.

Mrs S. B. JADDOO
of Cathedral Square, No. 24 Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney in Charge of the Sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 22nd day of June, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court House, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of **MAUBANK LTD now in the rights of the Mauritius Post and Cooperative Bank against Mrs Ouzla Bibi GHOORUN (born BAUREEK) residing at Avenue Cardinal No. 2, Les Guibies, Pailles**, of the following immoveable property:- "Une portion de terrain a vocation résidentielle située au quartier des **PLAINES WILHEMS** lieu dit **Cote D'Or-Highlands** de la contenance de **MILLE CENT SOIXANTE TREIZE METRES CARRES ET SOIXANTE CINQ CENTIEMES DE METRE CARRE (1173.65m²)** incluant une superficie de **QUATRE CENT VINGT QUATRE METRES CARRES ET QUINZE CENTIEMES DE METRE CARRE (424.15m²)** occupée par les réserves de **SEIZE METRES (16.00m)** de large longeant la sinuosité de la "Rivière Terre Rouge" portant la référence W14 au plan général du lotissement dénommé "**AUREA-BOIS DE CHANDELLE**" et étant le lot No. 532 d'après un rapport contenant description, avec plan figuratif y joint, dresse par Monsieur Sachin Dev SAUTCHURN, Arpenteur Jure, en date du 07/12/2015, enregistré au Reg: LS 99/99051953, comme subsequment amende suivant son rapport en date du 24/12/2015, enregistré au Reg: LS 99/99052132, et ayant le numero d'identification **[PIN] 1734580384 (PCR 16698/2015)** et bornée comme suit:- Vers le Nord-Est, par le lot No 665 (portant la référence GS24 d'après le plan général du programme immobilier dénommé "AUREA LIVING HARMONY") sur quarante huit mètres et quarante quatre centimètres (48.44m); Vers le Sud-Est, par la sinuosité de la "Rivière Terre Rouge", sur une longueur developpee mesurant vingt sept mètres et quarante deux centimètres (27.42m); Vers le Sud-Est, par le lot No 531 (portant la référence W13 d'après le plan général du programme immobilier dénommé "AUREA LIVING HARMONY") sur quarante huit mètres et cinq centimètres (48.05m); et Vers le Nord-Ouest, par les réserves totalisant six mètres et cinquante centimètres (6.50m) de large sur lesquelles est construit un trottoir en béton de deux mètres (2.00m) de large, longeant un chemin commun de sept mètres (7.00m) de large sur une longueur developpee mesurant vingt deux mètres et trente centimètres (22.30m). Audit rapport de Monsieur Sachin Dev SAUTCHURN, Arpenteur Jure, il a été fait observer que du cote Nord-Ouest, ledit lot est clôturé au moyen d'un mur périphérique. The aforesaid portion of land is bare land. The whole morefully described in an authentic deed duly registered and transcribed in TV 201605/001908. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 16th day of January, 2023.

Mrs S. SONAH-ORI
Of Suite 114, 1st floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street,
Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

FA Cup

Wolves 0-1 Liverpool:

Une Frappe de Harvey Elliott donne le troisième tour de la FA Cup à l'équipe de Jurgen Klopp

La frappe précoce de Harvey Elliott à distance a donné à Liverpool une victoire 1-0 sur les Wolves lors de leur rediffusion du troisième tour de la FA Cup à Molineux.

C'est Brighton qui a battu l'équipe de Jurgen Klopp en Premier League samedi, mais une composition très modifiée de Liverpool a mis fin à une série de trois matchs sans victoire dans toutes les compétitions. Les loups ont poussé fort en seconde période mais n'ont pas pu trouver d'égalisation cette fois.

Le premier match nul à Anfield avait été controversé. Dans ce match, les Wolves avaient un vainqueur potentiel en retard refusé pour hors-jeu qui ne pouvait pas être vérifié par VAR en raison d'un angle de caméra manquant et ce concours a commencé dans des circonstances tout aussi étranges avec une coupure de courant.

Adama Traoré était sur le point d'envoyer une croix dans la surface lorsque les lumières se sont éteintes. Peu de temps après le redémarrage, le ridicule a fait place au sublime, la frappe râpeuse à longue portée d'Elliott rattrapant le gardien de but des Wolves Jose Sa.

Liverpool a joué avec une plus grande fluidité en première mi-temps et a frôlé une seconde seulement pour que le drapeau se lève après que Fabio Carvalho ait mis le ballon dans le filet. Bien que Raul Jimenez ait dévié une tête à bout portant tardivement, les visiteurs n'ont pas eu besoin de la seconde.

Une revanche avec Brighton se profile maintenant.

Après avoir été démolis 3-0 à l'Amex samedi – Klopp l'appelant la pire performance de sa carrière de manager – l'Allemand était ravi de la réponse de son équipe mardi soir.

"Tout le monde a eu cette réaction, c'était la réaction que nous devions montrer", a-t-il déclaré après la victoire au troisième



tour. "Le match était complètement différent de la dernière fois. J'en suis vraiment content. Toutes les performances individuelles ont été bonnes.

"C'était bien et j'ai dit aux garçons après le match que c'est ce que l'on ressent quand on joue bien et qu'on gagne. C'est pourquoi nous sommes très heureux.

"C'était un bon match, nous n'entrons que dans le tour suivant mais nous voulions aller au tour suivant, c'était un signe important que ces choses sont possibles.

"Il y a un gros match à venir ce weekend (contre Chelsea), si nous avions joué un autre match comme le dernier, je ne sais pas ce que les gens auraient pensé avant d'arriver au stade.

"Nous étions compacts, ensemble et nous avons eu de bons défis. Nous avons joué un très bon football et marqué un but exceptionnel. Harvey a vu quelque chose que peu de gens ont vu. Je ne m'attendais pas à un tir à ce."

Qu'il s'agisse de bonheur ou de soulagement, c'était difficile à dire, mais Klopp est

de meilleure humeur après avoir été témoin de cette réponse de son équipe à cette démonstration désespérée à Brighton. Battu 3-0 sur la côte sud, on avait le sentiment d'un groupe qui n'était plus capable de faire l'essentiel.

C'est pourquoi cela l'aura satisfait. "Nous étions compacts, nous étions ensemble", a-t-il déclaré lors de la conférence de presse qui a suivi. Il a commencé par mentionner Elliott et l'adolescent Stefan Bajetic, mais a fini par mentionner le lot. "Toutes les performances individuelles ont été bonnes."

Avec un gros match contre Chelsea à venir samedi, une certaine confiance a été restaurée. "Ce soir était un signe important pour nous que ce genre de choses est possible. Si nous avions joué un match comme le dernier, je ne sais pas ce que les gens auraient pensé."

C'était une équipe de fortune à certains égards. Ce n'est pas le modèle maintenant. "Je ne pense pas qu'après un match, ce sera l'équipe pour les huit prochaines semaines ou quelque chose comme ça."

Mais Klopp espère que l'application pourra être répétée – et la débâcle à Brighton ne l'est jamais.

Interrogé sur la possibilité de venger ce résultat en FA Cup à la fin du mois, il a résisté à la tentation d'offrir une réponse écrasante. Une réponse discrète a fait l'affaire. "Je pense que l'idée est que nous essayons de faire mieux que la dernière fois."

"En regardant les deux matches, nous méritions plus. Nous avons marqué plus de buts que l'adversaire lors du premier match. Vous savez tous pourquoi", a déclaré l'entraîneur des Wolves, Julen Lopetegui.

"Nous subissons un but étrange en première mi-temps. Nous commençons à bien jouer dans les premières minutes. Après nous souffrons émotionnellement. Nous avons été absents du match jusqu'à la mi-temps. Nous avons changé certaines choses. En seconde mi-temps, ils ont tout mis sur le terrain, un gros effort, du caractère, de la personnalité, malheureusement pour nous, on n'a pas marqué."

"Nous avions un grand [rêve] de continuer dans la coupe. Maintenant, nous devons nous concentrer à 100% sur la Premier League. Aujourd'hui, nous avons perdu et je suis triste."

Les loups ont au moins pu confirmer la signature de Pablo Sarabia du Paris Saint-Germain juste avant le coup d'envoi et l'espoir sera que l'ailier expérimenté puisse faire la différence pour l'équipe de Lopetegui dans le dernier tiers du terrain.

"Sarabia est une bonne joueuse", a déclaré l'entraîneur des Wolves.

"Je le connais. Je pense qu'il est dans un très bon moment de sa carrière. Il va nous aider à atteindre notre objectif principal d'être hors de la relégation [zone] de la Premier League. Ça va être très tâche difficile mais nous avons un joueur de plus pour nous aider."

Luton Town 1-2 Wigan:

Les Latics reviennent de l'arrière pour la victoire

Un but tardif du remplaçant Thelo Aasgaard a permis à Wigan d'étoirdir Luton avec une victoire 2-1 à Kenilworth Road.

Les Hatters avaient semblé avoir une bonne valeur pour la victoire lorsque Carlton Morris a ouvert le score en première mi-temps, mais les Latics sont revenus au niveau grâce au but contre son camp de Tom Lockyer à la 80e minute, avant qu'Aasgaard ne revienne à la maison à partir de 20 mètres avec seulement deux minutes restantes.

Luton se demandera comment ils ont perdu, se rapprochant tôt lorsque la talonnade de Morris a envoyé Elijah Adebayo, mais le gardien Ben Amos a rapidement quitté sa ligne pour obtenir un blocage crucial.

L'effort ambitieux de Luke Freeman pour marquer à 25 mètres était inutilement large, tout comme celui de James Bree lorsqu'il a tenté sa chance d'encore plus loin.

Juste après la demi-heure, Town a finalement insufflé un peu de vie à une rencontre turgescente, Freeman avançant au volant et déclenchant une mauvaise tentative de 22 mètres, qui a été brillamment renversée par Amos.

Freeman a ensuite balancé dans le coin lorsque la tête vers le bas de Lockyer a été repoussée, Morris se rapprochant également, lorsque son curleur a été dévié derrière.

Les Hatters ont été récompensés à la 39e minute



lorsqu'une routine de corner astucieuse a vu le ballon rejoué à Bree et son centre lobé dans la surface a été rencontré par Morris, qui s'est élevé au-dessus de ses marquants pour guider une tête devant Amos pour son troisième but en quatre matches.

La course en solo d'Allan Campbell a presque vu Town mener 2-0 quelques instants plus tard, alors qu'il battait trois joueurs, mais a ensuite vu Ryan Nyambe à peu près dégager son centre loin de la ligne.

En deuxième période, Campbell a failli percer à nouveau, trouvé par la passe de Morris, il n'a pas pu prendre le dessus sur Jack Whatmough.

Le corner qui en a résulté a vu le gardien Amos se tromper totalement, Gabe Osho inscrivant presque son deuxième but en autant de matchs, se faufilant de peu à côté de la cible.

Un triple sous-marin a renforcé les efforts de Wigan pour revenir dans le match, alors que Callum Lang envoyait sa tête plongeante hors cible au deuxième poteau après 70 minutes.

Cameron Jerome a vu ses appels pour un penalty refusés alors que les visiteurs montaient de l'autre côté et égalisaient lorsque le dégagement d'Amarilli Bell était maintenu en jeu et que le tir bas de Lang frappait Lockyer et battait Ethan Horvath.

Graeme Shinnie s'est vu refuser un penalty après avoir été abattu par Bell, mais à deux minutes de la fin, les Latics ont triomphé.

Luton était coupable d'avoir laissé trop d'attaquants à la recherche d'un vainqueur et Aasgaard s'est enroulé au-delà de Horvath et dans le filet.

Plus tard, Town pensait avoir égalisé lorsque le coup franc de Bree a été rendu par Luke Berry, mais le drapeau du hors-jeu a été levé, laissant les hôtes toujours à la recherche d'une première victoire à domicile.